

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date du conseil : MARDI 16 AVRIL 2019

Date de la convocation : 2 AVRIL 2019

Ouverture de la séance à : 17H30

Nombre d'élus réunis à l'ouverture de séance : 18

- ✕ Lecture de l'ordre du jour et Mise aux voix des procès verbaux du 29 novembre 2018 et 7 février 2019

Ordre du jour :

AFFAIRES PEDAGOGIQUES :

- Calendrier de fin d'année scolaire
- programme 2019 du Comité Education Santé Citoyenneté
- planification PFMP

CONTRATS ET CONVENTIONS

- Convention avec le GIP-FCIP relative à la dotation de fonctionnement affectée au titre des sections d'apprentissages du L.P
- Convention avec le Complexe Educatif et professionnel de St Jean du Caussels : accueil d'un élève en formation sur la presse sérigraphique du 11 avril au 16 mai 2019 (contribution 50 € x 2 séances)
- Convention partenariat TUC Escrime

AFFAIRES FINANCIERES

- DBM de fin d'exercice – décisions de l'ordonnateur
- compte financier de l'année 2018
- affectation du résultat
- Décision Budgétaire modificative exercice 2019
- Don 158,50 € FCPE

Questions diverses : Voir compte rendu

Résultat du vote (sous réserve des modifications apportées au PV du 7 février 2019)

Pour : 18 Contre : 0 Absentions : 0 NPPV : 0

Ordre du jour 1 : AFFAIRES FINANCIERES

Les Décisions budgétaires modificatives pour information de fin d'exercice (19 à 28) ont été envoyées aux membres du conseil d'administration, ils en ont pris connaissance.

Compte financier 2018

Les membres du conseil d'administration avaient pris connaissance du compte financier (bilan, compte de résultat, exécution du budget, éléments d'analyse financière) ainsi que le rapport de l'ordonnateur et de l'agent comptable. les éléments des rapports ont été développés par le proviseur et la gestionnaire puis l'agent comptable. Le compte financier est arrêté comme suit :

REALISATION DU BUDGET 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
	prévisions (prélèvements compris)	réalisées	prévisions (prélèvements compris)	réalisées	Prévu	réalisées
Activité pédagogique	294 215,82 €	220 081,99 €	266 919,93 €	213 791,89 €	- 27 295,89 €	- 6 290,10 €
Vie de l'élève	266 916,33 €	252 983,20 €	266 916,33 €	252 983,20 €	- €	- €
Administration et logistique	173 880,07 €	172 163,46 €	183 466,70 €	222 189,18 €	9 586,63 €	50 025,72 €
TOTAL DES SERVICES GENERAUX	735 012,22 €	645 228,65 €	717 302,96 €	688 964,27 €	- 17 709,26 €	43 735,62 €
Restauration et hébergement	354 875,38 €	284 483,87 €	354 875,38 €	284 483,87 €	- €	- €
Bourses nationales	166 850,00 €	159 915,42 €	166 850,00 €	159 915,42 €	- €	- €
D.A.T.A.I	58 000,00 €	51 008,36 €	56 000,00 €	53 480,00 €	- 2 000,00 €	2 471,64 €
TOTAL DES SERVICES SPECIAUX	579 725,38 €	495 407,65 €	577 725,38 €	497 879,29 €	- 2 000,00 €	2 471,64 €
TOTAL DE LA 1ERE SECTION	1 314 737,60 €	1 140 636,30 €	1 295 028,34 €	1 186 843,56 €		
RESULTAT (recettes /dépenses)					- 19 709,26 €	46 207,26 €

Résultat du vote : adoption du compte financier sans réserve

Pour : 18

Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

Affectation du résultat :

PROPOSITION DE VENTILATION DU RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE

46 207.26

Edité le 25/02/19

Services concernés	Excédents	Déficits
SERVICE GENERAL	13 735.62	
SERVICES SPECIAUX SDATA\ D.A.T.A.I	2 471.64	
TOTAUX	2 471.64	0.00
TOTAL GENERAL	46 207.26	

Résultat du vote

Pour : 18

Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

Exercice 2019 – Décision budgétaire modificative

Le prélèvement sur fonds de roulement est présenté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	
			SUBVENTION	prélèvement sur FDR
Mobilier salle des professeurs	AP	2 000,00 €		2 000,00 €
retour crédits pédagogiques non utilisés 2018 EPS	AP	400,00 €		400,00 €
Projet CANOPE - Mme GAUGLER- poursuite projet 2018	AP	600,00 €		600,00 €
TOTAL		3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €

Résultat du vote

Pour : 18

Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

Don :

Le Président propose aux membres du conseil d'accepter un don de 158,50 € de la FCPE.

Résultat du vote

Pour : 18

Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

Ordre du jour 2 : CONTRATS ET CONVENTIONS

- Convention avec le GIP-FCIP relative à la dotation de fonctionnement affectée au titre des sections d'apprentissages du L.P : Le GIP-FCIP s'engage à verser à l'EPLÉ une subvention permettant de couvrir les frais de fonctionnement des sections d'apprentissages (140 apprentis – budget prévisionnel de 52 800 €)

Résultat du vote

Pour : 18 Contre : 0 Absentions : 0 NPPV : 0

- Convention avec le Complexe Educatif et professionnel de St Jean du Caussels : accueil d'un élève en formation sur la presse sérigraphique du 11 avril au 16 mai 2019 (contribution 50 € x 2 séances)

Résultat du vote

Pour : 18 Contre : 0 Absentions : 0 NPPV : 0

- Convention partenariat TUC Escrime : La convention a pour objet la mise en œuvre d'un partenariat entre le Lycée Stéphane Hessel et le TUC Escrime afin d'intégrer les escrimeurs de la section compétition aux différentes formations du Lycée Stéphane Hessel, dans le cadre du « double projet » de l'escrimeur.

Résultat du vote

Pour : 18 Contre : 0 Absentions : 0 NPPV : 0

Ordre du jour 3 : AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Calendrier de fin d'année :

Après consultation du conseil pédagogique, le calendrier de fin d'année est proposé comme suit :

Fin de cours :

- Troisièmes – 21 juin 2019
- Secondes, premières et terminales - vendredi 7 juin 2019
- Période de révision : 11 et 12 juin 2019

Résultat du vote

Pour : 18 Contre : 0 Absentions : 0 NPPV : 0

Programme 2019 – 2020 CESC

La réunion du CESC a fait émerger des projets qui sont en cours de finalisation. Le programme complet sera communiqué très prochainement

Planification PFMP

Les périodes de formation sont proposées comme suit :



PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

CALENDRIER PFMP 2019/2020

VERSION DEFINITIVE

Suite au Conseil Pédagogique du 09/04/19

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
01 D	01 M	01 V Toussaint	01 D	01 M Jour de l'An	01 S	01 D	01 M	01 V Fête du Travail	01 L Lundi de Pentecôte	01 M
02 L RENTREE	02 M	02 S	02 L	02 J	02 D	02 L	02 J	02 S	02 M	02 J
03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L	03 M	03 V	03 D	03 M	03 V
04 M	04 V	04 L	04 M	04 S	04 M	04 M	04 S	04 L	04 J	04 S
05 J	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M	05 J	05 D	05 M	05 V	05 D
06 V	06 D	06 M	06 V	06 L	06 J	06 V	06 L	06 M	06 S	06 L
07 S	07 L	07 J	07 S	07 M	07 V	07 S	07 M	07 J	07 D	07 M
08 D	08 M	08 V	08 D	08 M	08 S	08 D	08 M	08 V Victoire 1945	08 L	08 M
09 L	09 M	09 S	09 L	09 J	09 D	09 L	09 J	09 S	09 M	09 J
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 L Armistice 1918	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M Fête Nationale
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J Ascension	21 D	21 M
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 M	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 J			31 M	31 V		31 M		31 D Pentecôte		31 V

CALENDRIERVID EO

Résultat du vote

Pour : 18

Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

QUESTIONS DIVERSES

Questions matérielles :

Le président rappelle qu'il existe une instance dans l'établissement, le comité technique inter-établissement, qui instruit toutes les demandes à caractère matériel. Elle se réunira après les vacances de printemps, la dernière réunion avait la charge d'instruire la modification du parc de copieurs.

Toutefois, le Président répond aux demandes suivantes :

- la demande d'aménagement de la salle des professeurs a été prise en compte : des ordinateurs supplémentaires, mieux disposés, reliés au copieur à la place des imprimantes. ainsi que la réparation des volets (en cours). Le prélèvement sur fonds de roulement instruit dans ce conseil

permettra d'acheter du mobilier. Le Président demande que le projet d'aménagement soit proposé par les enseignants.

- La demande de mobilier pour le CDI doit faire l'objet d'une réflexion globale et son financement relève des crédits d'équipements de la région.
- Concernant les arbres, un programme d'élague est en cours. Les derniers incidents indiquent que des arbres doivent être abattus puis remplacés par des arbres d'essences différentes. La mission est prise en charge directement par la Région.

Comment accompagner nos élèves en difficulté et notamment les élèves à besoin particulier ?

Un collectif d'enseignant a alerté le chef d'établissement sur la situation des élèves en situation de handicap. Par ailleurs, un collectif d'AESH souhaite faire connaître aux membres du conseil d'administration les difficultés qu'ils rencontrent dans leur mission.

M. CADEAC intervient au nom des équipes enseignantes représentées au conseil d'administration. Il précise le contexte plus large que la situation du handicap qui a mené à cette interpellation du Conseil d'Administration. Leurs réflexions sont posées dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle.

Pourquoi ces dispositifs ne sont pas complétés par la mise à disposition d'un personnel spécialisé à la place des formations FIL des enseignants ?

Ce collectif demande que les instances soient saisies d'une demande de moyens et de ressources complémentaires, sous forme d'un vote.

Le Président rappelle que l'établissement compte 2 dispositifs particuliers : les classes ULIS et la disposition UP2A. Mme ROUANET informe des difficultés à concilier les besoins des élèves qui ne sont pas toujours bien identifiés. Chaque élève est un cas particulier et la corrélation entre la satisfaction des besoins et les emplois du temps est complexe.

Le rôle et les missions des AESH peuvent être précisés rapidement.

Mme ROUANET précise que le Ministre de l'Education Nationale prévoit un référent handicap à la prochaine rentrée.

La saisine des instances est votée comme suit :

- demande d'un mi-temps complémentaire de coordination ULIS
- des ressources supplémentaires sur les élèves A.S.H
- demande d'un mi-temps supplémentaire d'un personnel infirmier

Résultat du vote

Pour : 13 Contre : 0

Absentions : 0

NPPV : 0

Fin de la séance à : 20h30